



En SES, la réforme Blanquer de 2018 a dégradé les conditions d'enseignement, par une intensification du travail, tout en poursuivant une orientation idéologique des programmes.

L'action du SNES-FSU a permis de faire face à ce rouleau compresseur : épreuves écrites rétablies en juin, abandon des E3C, allègement du programme de Terminale.

Prorogée à la rentrée 2026, la réduction du nombre de chapitres est un vrai soulagement. Pour autant, cet allègement, sur le fond comme sur la forme, n'est pas satisfaisant. Le SNES-FSU continuera de demander un travail sérieux sur l'ensemble des programmes de SES.

En Seconde

En tronc commun, l'horaire insuffisant conduit à dégrader les services (nombre d'élèves et de classes), et ne permet pas une véritable découverte ni l'appropriation de la discipline par les élèves.

La séparation disciplinaire à l'intérieur du programme de Seconde est parfois artificielle. Il est regrettable que ce programme ait été pensé comme une préparation au cycle terminal, lui-même essentiellement tourné vers la poursuite d'études en économie ou en sciences sociales.

Dans le cycle terminal :

Les conditions d'enseignement se sont dégradées avec des groupes trop chargés, la disparition des heures "dédoublées" et la dissolution du groupe-classe.

Les programmes du cycle terminal ont été critiqués par le SNES-FSU pour leur lourdeur excessive, leur tendance à l'encyclopédisme, leur découpage disciplinaire interne très strict et leur approche de type universitaire, peu adaptée aux lycéen·nes et faisant passer au second plan l'objectif de la formation de l'esprit critique.

Ces programmes ne font pas assez de place aux problématiques et aux débats, en se concentrant sur des mécanismes déconnectés les uns des autres. Les épreuves écrites, dans leur conception même, tendent à évacuer le débat et la problématisation.

La discipline est aussi soumise à des pressions récurrentes, venant de lobbys liés au monde patronal, qui cherchent à faire de la discipline un outil de propagande visant à promouvoir une vision libérale de l'économie et la valorisation du rôle de l'entreprise privée et des entrepreneurs.

Les exigences du SNES-FSU

- Des programmes de SES qui privilégient un questionnement sur des objets larges, permettant le croisement des regards disciplinaires, et qui préservent la possibilité de diversification des méthodes pédagogiques.
- Un fléchage national des horaires dédoublés, pour que les SES (et les autres disciplines) puissent en bénéficier, et à tous les niveaux.
- La protection de la discipline contre les attaques des lobbys patronaux.
- La remise à plat des réformes inégalitaires du bac, du lycée et de Parcoursup, ce qui suppose une autre organisation des enseignements au lycée (avec des séries entièrement repensées).
- Concernant l'EMC, le SNES-FSU s'oppose à l'obligation d'évaluer de manière chiffrée. Cet enseignement doit privilégier la réflexion critique, et non l'inculcation de « valeurs » et de « règles ».
- Un concours au niveau du master, associé à une formation initiale qualifiante, adossée à l'Université, et accessible partout sur le territoire.

